

Montréal, le 24 septembre 2018

Objet : Réponse de Québec solidaire à Vigilance OGM

Bonjour,

Par la présente, il nous fait plaisir de répondre aux questions que vous avez posées à Québec solidaire.

Question 1 : Étiquetage des OGM

Votre parti s'engage-t-il à mettre en place l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés dans votre premier mandat ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

Un gouvernement solidaire mettra en place d'une cote éthique et écologique pour informer les gens sur les produits alimentaires locaux et étrangers, y compris sur la présence d'OGM, dès le premier mandat.

Question 2 : Luzerne OGM

Votre parti s'engage-t-il enfin répondre à la demande de l'UPA en imposant des restrictions sur la vente de luzerne OGM au Québec jusqu'à la réalisation d'une étude économique exhaustive sur ces impacts ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

Notre programme ne précise pas cet élément. Mais nous sommes d'accord avec l'esprit. Un gouvernement solidaire entamera les discussions à ce sujet avec les organisations concernées afin de répondre aux préoccupations de l'UPA.

Question 3 : Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018: herbicides à base de glyphosate

Votre parti s'engage-t-il à rajouter dans cette stratégie les pesticides à base de glyphosate? Au-delà de cette stratégie, votre parti s'engage-t-il à mettre en place un plan de sortie des pesticides ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

Question 4 : Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018: Indépendances des agronomes

Votre parti s'engage-t-il à modifier cette stratégie afin de limiter la justification agronomique uniquement par un agronome non lié, c'est-à-dire sans que sa rémunération provienne d'entreprise ou d'activités liées à la vente ou production de pesticides ? Si oui, d'ici quand? Si non, pourquoi?

Réponse aux questions 3 et 4 :

Afin de répondre au défi écologique, Québec solidaire propose que le ministère de l'Agriculture offre davantage de services agronomiques gratuitement aux entreprises agricoles.

- Québec solidaire augmentera les investissements de l'État en agriculture afin de favoriser une diversité de produits, de tailles et de types d'entreprises agricoles :
- encouragera les petites productions diversifiées et innovantes;
- soutiendra la mise en culture des petites terres;
- soutiendra la formation agricole, forestière et bioalimentaire adaptée à une pluralité de pratiques agricoles et de modèles d'entreprises;
- fera du ministère de l'Agriculture un leader de la recherche et de l'innovation avec les universités, les cégeps et les centres de recherche, mais aussi les agriculteurs et agricultrices;
- en l'absence de structures régionales ou locales appropriées, aidera à créer, soutenir et développer des organismes collectifs d'approvisionnement, d'équipement agricole, de gestion foncière, de transformation, de mise en marché et de distribution des produits ou services agricoles et bioalimentaires.

Québec solidaire reconnaît les avantages de pratiques qui respectent la biodiversité. C'est pourquoi il fera la promotion des fermes écologiques et, notamment :
offrira un soutien technique et financier pour le passage du conventionnel au biologique;
soutiendra la mise en marché des produits biologiques;
remboursera la certification biologique.

Merci de nous avoir donné l'occasion de faire connaître nos orientations. Veuillez agréer mes salutations les plus solidaires,



Benoît Renaud
Responsable aux orientations

P.-S. Vous pouvez consulter nos engagements à l'adresse suivante :
<http://cdn.quebecsolidaire.net/QS-Plateforme-E%CC%81lectorale.pdf>